

Avis de course 2015

CHAMPIONNAT DE VOILE



FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE
CANADIAN WILDLIFE FEDERATION

www.cryq.org
YACHTING
Championnat régional de Québec

1 Règles et modifications aux règles

La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (édition 2013-2016) de l'ISAF¹ incluant les prescriptions de l'Association Canadienne de Yachting (ACY), le présent avis de course et les instructions de course. Chaque texte prévaudra sur le précédent en cas de litige.

2 Instructions de course

Les instructions de course seront disponibles au www.cryq.org au plus tard 48 heures avant chaque régata.

3 Autorités organisatrices

Chaque régata est organisée par le comité d'organisation du CRYQ, ci-après nommée « le comité », et par le Club ou la marina hôte. Se référer à la section « Programme des courses 2015 » pour plus de détails.

4 Éligibilité à la régata

La régata est ouverte à tous les quillards, dériveurs lestés et intégraux, ainsi qu'aux multicoques. Votre embarcation devra rencontrer les exigences minimales en matière d'équipement de sécurité tel que stipulé par Transport Canada (<http://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/TP-511f.pdf>). Les bénévoles de la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne offrent dans différentes marinas, le "Programme de vérification de courtoisie pour embarcations de plaisances".

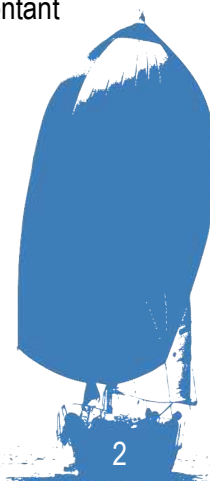
5 Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (voir la règle 4 de l'ISAF, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

6 Assurances

Chaque bateau doit être couvert en régata par une assurance en responsabilité civile d'un montant minimal de 1 000 000 \$.

¹En cas de conflit dans la traduction de *Les Règles de la course à la Voile* de l'ISAF, le texte anglais prévaudra.



Avis de course 2015

CHAMPIONNAT DE VOILE



FÉDÉRATION CANADIENNE
DE LA FAUNE WILDLIFE
FEDERATION

www.cryq.org
YACHTING
Championnat régional de Québec

7 Publicité

Les commanditaires des bateaux concurrents ne doivent pas entrer en conflit avec ceux du CRYQ

8 Prix

Des prix seront attribués aux trois premières positions de chaque classe. Aucune bourse ou montant en argent ne sera mis en jeu.

9 Inscription

Il sera possible de s'inscrire pour une ou plusieurs régates sur le site internet www.cryq.org et ce jusqu'à 21h00 la journée précédant la régata. Il sera également possible de s'inscrire en personne auprès d'un officiel de course le matin du jour de la régata au club hôte de l'événement avant l'heure limite indiquée aux instructions de course. Le paiement en argent comptant ou par carte de crédit sera accepté.

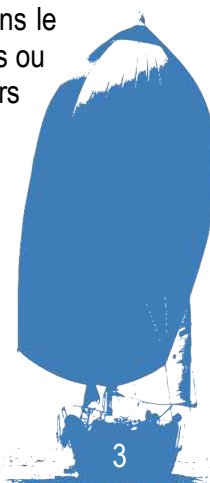
L'inscription, en ligne ou en personne, se fera au moyen du formulaire prévu à cet effet (annexe A) dûment rempli, et accompagné de la décharge de responsabilité (annexe B). Les frais d'inscription sont de 35\$ par jour de régata. Certaines journées comportent 2 régates. Les frais d'inscription, ainsi que le membership annuel de la FVQ, devront être acquittés avant la comptabilisation des résultats. La demande doit rencontrer toutes les précédentes exigences pour que l'inscription soit acceptée.

S'il est impossible pour un participant de s'inscrire, Il pourra faire part de son intention de courir au comité de course, si un officiel est disponible, par VHF (voie 72) jusqu'à 15 minutes avant le premier signal d'avertissement. Le skipper sera alors responsable de trouver les officiels de course immédiatement après la régata et de leur faire parvenir :

- Le paiement dû pour l'inscription;
- La décharge de responsabilité dûment remplie;
- Le formulaire d'inscription dûment rempli;
- Les frais de membership annuels de la FVQ de 33\$, s'ils n'ont pas déjà été acquittés. *(Si un participant est un membre en règle du club hôte de la régata, les frais de FVQ ne seront pas chargés.)*

À défaut de faire parvenir le tout, le temps du participant ne sera pas compilé dans les résultats.

L'inscription entraîne l'acceptation totale et sans réserve de toutes les dispositions définies dans le présent l'avis de course et dans les instructions de course. De plus, en s'inscrivant, les skippers ou représentants s'engagent à faire partie d'un comité de réclamation ou à témoigner au besoin lors d'une réclamation. Toute demande d'inscription peut se voir refusée par le comité organisateur.





Avis de course 2015

10 Place à quai

En général, une nuitée gratuite est incluse avec l'inscription. Les détails et modalités seront disponibles dans les instructions de courses. Les participants qui désirent bénéficier de la nuitée gratuite doivent en faire la réservation directement auprès du club hôte de la régata.

11 Programme des courses 2015

Le championnat est composé de 14 régates et d'une course hors concours. De ces 14 régates, seuls les meilleurs résultats, 60% du nombre de courses ayant eu lieu arrondi à l'entier supérieur, seront retenus pour le calcul du classement cumulatif. Tous les bateaux participants sont admissibles au championnat et seront classés peu importe le nombre de courses auxquelles ils participent (voir la section « Système de classement »). Le programme détaillé de chaque régata sera disponible dans les instructions de courses.

Date	Régata	Marina hôte	Lieu de départ	Heure de départ provisoire
30-mai	Coupe Ville de Québec – Boulet Lemelin Yacht	Yacht-Club de Québec	Yacht-Club de Québec	11h50
06-juin	Défi Jeunes Marins	Yacht-Club de Québec	Yacht-Club de Québec	09h50
20-juin	Coupe Chaudière – Foyer Don-Bar	Marina de la Chaudière	À déterminer	10h00
27-juin	Coupe île de Bacchus – Belle Gueule	Club Nautique de l'île Bacchus	Club Nautique de l'île Bacchus	09h00
08-août*	Coupe Fédération canadienne de la Faune	Marina Port de Québec	Rivière St-Charles	09h10
08-août*	Coupe Port de Québec	Marina Port de Québec	Rivière St-Charles	13h05
09-août	Coupe C.N.V.P.	Marina Port de Québec	Rivière St-Charles	10h20
22-août	Route du Maïs - l'Escale Nautique	Club Nautique Vauquelin	Yacht-Club de Québec	08h45
23-août*	Coupe Vauquelin No.1	Club Nautique Vauquelin	Banc des Écureuils	10h00
23-août*	Coupe Vauquelin No.2	Club Nautique Vauquelin	Banc des Écureuils	11h40

Avis de course 2015

www.cryq.org
YACHTING
Championnat régional de Québec

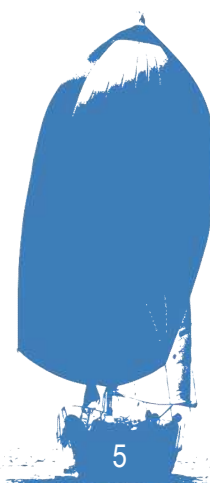
CHAMPIONNAT DE VOILE



FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE
CANADIAN WILDLIFE FEDERATION

05-sept	Défi-Voile Edmond Desgagnés	Port de Refuge de Cap-à-L'Aigle	Port de Refuge de Cap-à-L'Aigle	10h00
06-sept	Course Triangle	Port de Refuge de Cap-à-L'Aigle	Port de Refuge de Cap-à-L'Aigle	11h00
19-sept	Coupe Chien d'Or	Yacht-Club de Québec	Yacht-Club de Québec	10h15
26-sept	Tour de l'Île – Formation Nautique Québec	Parc Nautique Lévy	Parc Nautique Lévis	08h00
03-oct	Course Poursuite – Voile Mercator	Y.C.Q. Hors concours + Soirée de fermeture		10h00

* Pour ces journées, les frais d'inscription de 35\$/jour inclus 2 régates. Certains forfaits peuvent être disponibles. Pour plus d'informations, visitez le www.cryq.org ou écrivez à information@cryq.org.





Avis de course 2015

12 Système de handicap

Le système d'handicap utilisé est PHRF Lake Ontario. Ce système attribue des handicaps de base (avec ou sans spinnaker) à des bateaux « standard ».

Tout bateau inscrit au CRYQ, sera handicapé comme bateau « standard » peu importe leurs équipements. Les bateaux avec motorisation insuffisante, génois plus grand que 155% ou spinnaker plus grand que 180% sont tout de même sujet à une révision d'handicap à la baisse.

Définition d'un bateau « standard »: Bateau de série ou de production limitée équipé d'un génois avec un LP² plus petit ou égal à 155% de, d'un spinnaker avec un G³ plus petit ou égal à 180%, de la hauteur d'un mât standard et d'un moteur permettant au bateau d'atteindre sa vitesse de coque. Dans le cas d'un moteur interne, ce dernier est muni d'une hélice pliante. En ce qui a trait aux moteurs hors-bord, celui-ci peut se rétracter entièrement. Les équipements standards sont ceux fournis par le fabricant. Donc, les bateaux équipés à l'origine de poêles, toilettes, réservoirs, coussins, ancres, portes, etc. ne doivent pas en être délestés.

Définition d'un bateau «non standard»: Tout bateau ne répondant pas aux critères d'un bateau « standard ».

Les handicaps sont attribués pour la durée du championnat. Un handicap provisoire sera attribué dans le cas où un bateau ne serait pas listé dans PHRF-LO. Il est à noter qu'aucun handicap ne sera modifié à la hausse à la suite de changements à un bateau.

13 Classes

Classe	Pavillon	PHRF	LHT	Spinnaker
Compétition A	Bleu	≤ 134	-----	Oui
Compétition B	Blanc	> 134	-----	Oui
Compétition C	Vert	-----	-----	Non

Classes avec Spinnaker:

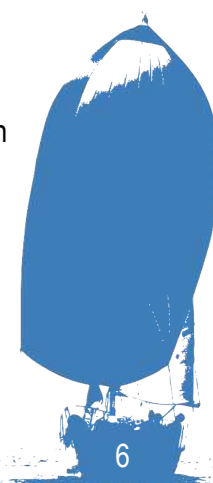
Tous les bateaux sont handicapés selon le handicap « standard » avec Spinnaker:

Classes sans Spinnaker:

Tous les bateaux sont handicapés selon le handicap « standard » sans Spinnaker. L'utilisation

² Longueur de la perpendiculaire : Distance perpendiculaire du guindant au point d'écoute du génois le plus grand. La longueur maximale est de 155% celle de la base du triangle entre l'étau et la base du mât.

³ « Girth » : Largeur maximale mesurée d'une chute à l'autre lorsque le spinnaker est plié en deux.



Avis de course 2015

CHAMPIONNAT DE VOILE



FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE
CANADIAN WILDLIFE FEDERATION

www.cryq.org
YACHTING
Championnat régional de Québec

de spinnakers ou voiles non-endraillées est interdite.

14 Calcul des résultats

Le calcul des résultats se fera avec la méthode PHRF temps sur temps modifié. Le courant moyen sera pris en compte afin d'atténuer son effet sur l'exactitude des résultats. Le courant moyen sera indiqué dans les instructions de courses pour chaque parcours. Le calcul des résultats sera réalisé à partir de la formule mathématique suivante, où T_C = temps compensé, T_R = temps réel (*en heures*), D = la distance du parcours (*en miles*), SP = handicap du bateau (*en sec./mile*) et C_m = courant moyen (*en nœuds*):


$$T_C = \frac{566}{401.4 + SP} \left(\frac{D}{\left(\frac{D}{T_R} \right) - C_m} \right)$$

Sauf si modifié par les instructions de courses, le calcul des résultats sera effectué selon cette méthode. Le comité se réserve de droit de modifier le calcul des résultats après la publication de ceux-ci dans le cas où une erreur flagrante aurait été commise. Le comité se réserve également le droit d'ajuster le handicap d'un bateau à n'importe quel moment et de modifier le courant moyen avant le calcul des résultats. Les résultats obtenus et publiés avant le changement de handicap ne seront pas modifiés.

15 Contrôles et jauges d'équipement

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour en vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

16 Avis aux concurrents

L'envoi du pavillon « L »  accompagné d'un signal sonore indique qu'un avis aux concurrents est émis. À terre, les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel⁴. Sur l'eau, l'avis sera transmis par radio VHF sur la voie 72.

17 Utilisation du moteur avant le départ

L'utilisation du moteur est permise jusqu'au signal préparatoire de sa classe (4 minutes avant le départ). Dans certaines circonstances, le comité de course peut permettre l'utilisation du moteur jusqu'à une (1) minute avant le départ. Cette décision sera signalée par l'envoi de la flamme

⁴ Lors d'un jour de régates, le tableau officiel est situé au club ou à la marina hôte. Autrement, le tableau officiel est la page d'accueil du site web du championnat : www.cryq.org.




Avis de course 2015

CHAMPIONNAT DE VOILE



FÉDÉRATION CANADIENNE
DE LA FAUNE WILDLIFE
FEDERATION

www.cryq.org
YACHTING
Championnat régional de Québec

numérique 1  avant le premier signal préparatoire de la course, accompagné de deux signaux sonores.



18 Utilisation de spinnakers ou de voiles non-endraillées

Pour les classes où l'utilisation de spinnakers ou de voile non-endraillées est permise (Compétition A et Compétition B), le hissage de ce type de voile (incluant le hissage d'une chaussette) n'est permis que lorsque le bateau a franchi la ligne de départ, ou 2 minutes après le signal de départ. Une voile de ce type n'est pas considérée hissée tant que toutes ses parties se retrouvent sous la hauteur du point d'attache du tangon au mât ou de la hauteur maximale du bastingage (exemple : filières), la plus haute de ces deux hauteurs.

19 Modifications aux instructions de courses

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel dès l'entrée en vigueur du changement jusqu'au moment de la sortie des résultats. L'heure limite pour les modifications est la fin de la réunion des barreaux.

20 Procédures de parcours raccourci

Le parcours peut être modifié après le départ (pavillons « C »  ou « S » ). Les détails seront aussi communiqués par VHF sur la voie 72, dans la mesure du possible.

21 Parcours

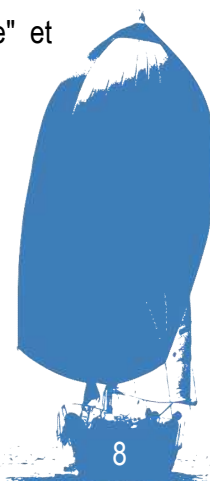
21.1 Signaux

Conformément aux règles de l'ISAF, des signaux seront donnés par les officiels de course pour la bonne marche de chaque régate. Notez que les signaux visuels prévaudront en tout temps sur tous autres signaux ou instruction préalables.

Pour plus de détails sur les signaux, veuillez consulter les documents "Signaux de course" et "Séquence de départ" disponible au www.cryq.org sous l'onglet "Règlements"

21.2 Départs

La ligne de départ sera définie et localisée dans les instructions de course pour chaque course. Le départ de la course sera donné en application de la règle 26 de l'ISAF, avec le signal d'avertissement envoyé cinq minutes avant le signal de départ. Lorsque le délai entre 2



Avis de course 2015



départs consécutifs est de 5 minutes, le signal de départ d'une classe est également le signal d'avertissement de la prochaine classe à partir.

Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ.

21.3 Marques

Les marques seront décrites de façon détaillée dans les instructions de courses. Bien que des illustrations complètent généralement les instructions, la table ou liste des marques prévaudra en cas de conflit d'interprétation ou autre. Cette liste indique aussi de quel côté chaque marque doivent être laissées.

21.4 Arrivées

La ligne d'arrivée sera définie et localisée dans les instructions de course pour chaque course. Le comité de course vous invite à vous rapporter sur la voie 72 avant votre arrivée pour faciliter l'identification des bateaux, tout particulièrement quand la visibilité est réduite. Pour terminer la course, les bateaux doivent franchir la ligne d'arrivée avant l'échéance du temps limite ou du temps additionnel.

22 Temps limite

Le temps ou l'heure limite pour compléter le parcours sera spécifié dans les instructions de courses.

23 Temps additionnel

Le temps additionnel pour compléter le parcours est de 1 heure après l'arrivée du premier bateau de chaque classe, sauf si modifié par les instructions de course.

24 Système de pénalité

Le système de pénalité en points, règle 44.3 de l'ISAF, ne s'appliquera pas. Un bateau qui a effectué une pénalité selon la règle 44.1 ou 44.2 doit s'assurer d'avoir un témoin lors de l'exécution de la pénalité. Le comité de course ou le comité de réclamation peut, sans instruction, pénaliser un bateau qui a enfreint la règle 42.

25 Priorité à la navigation commerciale

Pour des raisons de sécurité, le comité de course se réserve le droit de disqualifier un concurrent si ce dernier a failli à son obligation de se maintenir à l'écart d'un navire commercial au mouillage ou faisant route.



Avis de course 2015

CHAMPIONNAT DE VOILE



FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE
CANADIAN WILDLIFE FEDERATION

www.cryq.org
YACHTING
Championnat régional de Québec

26 Système de réclamation et de réparation

Les formulaires de réclamation seront disponibles auprès des officiels. Les réclamations doivent être déposées dans le temps limite de réclamation. Le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau ait fini la course. Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des audiences dans lesquelles ils sont parties prenantes, appelés comme témoins ou comme membres du jury. S'il y a nécessité de remettre l'audience des protêts, elle sera remise au même endroit 24 ou 48 heures plus tard. Dans ce cas, des résultats provisoires seront publiés le soir même. Des résultats corrigés seront publiés après les audiences sur le web, au www.cryq.org. Les décisions du comité de réclamation seront sans appel.

27 Système de classement

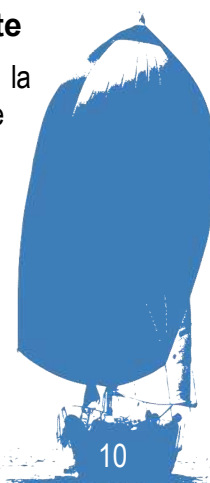
27.1 Pointage

Position	Description	Points
1		1
2		2
3		3
N		N
DNF	n'a pas terminé	Nombre de bateaux de la même classe ayant terminé la course + 1
OCS *	du côté course au départ	Nombre de bateaux de la même classe ayant terminé la course + 1
DNS	n'a pas pris le départ	Nombre d'inscrits au championnat dans la même classe
DNC	n'a pas participé	Nombre d'inscrits au championnat dans la même classe
RAF	s'est retiré après avoir fini	Nombre d'inscrits au championnat dans la même classe
DSQ	disqualifié	Nombre d'inscrits au championnat dans la même classe + 1
BFD	disqualifié règle 30.3	Nombre d'inscrits au championnat dans la même classe + 1
DGM	inconduite majeure	Nombre d'inscrits au championnat dans la même classe + 1
DNE	Disqualification pas exclu	Nombre d'inscrits au championnat dans la même classe + 1

* voir règle 30.1 Note : Les règles citées font référence aux règles de l'ISAF

27.2 Cas où aucun bateau d'une même classe ne termine avant le temps limite

Dans le cas où une course n'est pas annulée et qu'aucun bateau de la classe ne termine la course, le résultat des coureurs ayant pris le départ sera le nombre de bateaux ayant pris le départ, et ceci dans le but de favoriser la participation.



Avis de course 2015



28 Abandon

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible par VHF sur la voie 72.

29 Raison d'annulation

Le comité de course se réserve le droit d'annuler une course pour des raisons de sécurité.

30 Communication radio

Toute communication radio officielle se fera par VHF sur la voie 72. Le comité de course ne répondra à aucun appel radio pendant les séquences de départ, c'est-à-dire entre le premier signal d'avertissement et le dernier signal de départ. Il est de la responsabilité des marins de garder la veille sur la voie 72. Toute communication pouvant être interprétée comme aide extérieure est interdite, ex. : téléphone cellulaire.

31 Annexes

Formulaire d'inscription

Décharge de responsabilité

